

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE VENDREDI 19 DECEMBRE 2025**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :
EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 11
Procurations : 3
Absent : 1

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BECHETOILLE Xavier, BEILLA-PANTEL Emilie, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, DOLADILLE Damien, PAGES Anne, PARENT Philippe, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : SOULIER Anne à TREBUCHON Géraldine, GOEURY Béatrice à BEILLA-PANTEL Emilie, RODIER Sylvain à BRUNET Jean-Marie.

Absent : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

3 – OBJET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits. Il propose d'adopter la décision modificative qui se décompose ainsi :

Désignation	DM2		Recettes	
	Dépenses	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-7392221 : Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	0,00	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00	5 000,00	0,00	0,00
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00	12 477,64	0,00	0,00
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00	12 477,64	0,00	0,00
D-6558 : Autres contributions obligatoires	3 000,00	0,00	0,00	0,00
D-65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	2 500,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	5 500,00	0,00	0,00	0,00

D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 500,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	4 500,00	0,00	0,00	0,00
R-73123 : Taxe com. addit. / droits mutation ou taxe publicité foncière	0,00	0,00	0,00	6 249,00
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	6 249,00
R-74751 : Participations GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	1 228,64
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	1 228,64
Total FONCTIONNEMENT	10 000,00	17 477,64	0,00	7 477,64
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	12 477,64
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	12 477,64
R-1322-358 : AMENAGEMENT LE MARLET	0,00	0,00	0,00	15 742,00
R-1345 : Fonds équip. non amort. - Amendes radars auto et amendes police	0,00	0,00	0,00	2 489,00
R-13461-358 : AMENAGEMENT LE MARLET	0,00	0,00	30 708,64	0,00
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00	0,00	30 708,64	18 231,00
Total INVESTISSEMENT	0,00	0,00	30 708,64	30 708,64
Total Général		7 477,64		7 477,64

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1612-1 ;

VU le Budget Primitif de la Commune adopté le 11/04/2025 ;

VU la décision modificative n° 1 du budget de la Commune adopté le 12/09/2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la décision modificative n°2 du budget de la Commune de l'exercice 2025, telle que présentée.

Le Maire,

Samuel SOULIER

